

Rapport public Parcoursup session 2025

Ecole Supérieure des Professions Immobilières - ESPI Bordeaux - BTS - Services - Professions immobilières - en apprentissage

Les données de la formation

Données de la procédure calculées le mercredi 01 octobre 2025.

Ecole Supérieure des Professions Immobilières - ESPI Bordeaux - BTS - Services - Professions immobilières - en apprentissage (45083)

Formation d'affectation	Jury	Groupe	Nombre de places proposées	Nombre de vœux confirmés	Nombre de contrats saisis
Ecole Supérieure des Professions Immobilières - ESPI Bordeaux - BTS - Services - Professions immobilières - en apprentissage (45083)	Jury par défaut	Tous les candidats	30	453	17

Les critères utilisés en 2025

Champs d'évaluation	Critères retenus par la commission d'examen des vœux	Éléments pris en compte pour l'évaluation des critères	Degré d'importance des critères
Résultats académiques	Moyenne générale	Prise en compte des moyennes générales trimestrielles obtenues par le candidats - étude des bulletins trimestriels dûment fournis	Très important
	Moyenne de la classe	Etude des bulletins du candidats pour connaitre son positionnement dans son groupe classe	Important
	Baccalauréat	Obtention du baccalauréat ou équivalent obligatoire	Essentiel
Compétences académiques, acquis méthodologiques, savoir-faire	Savoir-faire en lien avec la formation souhaitée	étude du CV du candidat pour appréciation des expériences en lien avec la formation souhaitée	Important
	Expression écrite	étude de la lettre de motivation demandée au candidat	Très important
	Expression orale	Etude des appréciations des professeurs sur la fiche avenir et/ou les bulletins	Très important
	Savoir-faire	étude du CV du candidat pour appréciation des expériences professionnelles sans avec la formation souhaitée	Important
Savoir-être	Savoir-être	Etude de la Fiche Avenir du candidat (appréciation générales et commentaires des professeurs)	Essentiel
	Avis du conseil de classe	Favorable	Important
	Autonomie	étude de la fiche Avenir	Très important

Champs d'évaluation	Critères retenus par la commission d'examen des vœux	Éléments pris en compte pour l'évaluation des critères	Degré d'importance des critères
	Capacité à s'investir dans le travail	Etude de la Fiche Avenir	Très important
Motivation, connaissance de la formation, cohérence du projet	Motivation	Etude de la lettre de motivation demandée au candidat afin de déterminer sa connaissance de la formation souhaité et la cohérence globale de son projet personnel et académique	Essentiel
	Capacité de l'élève à réussir dans la formation visée	Etude de l'appréciation du chef d'établissement d'origine	Très important
Engagements, activités et centres d'intérêt, réalisations péri ou extra-scolaires	Engagement associatif, sportif ou culturel	étude du CV	Important
	Centres d'intérêts	étude du CV	Important

Prise en compte des enseignements de spécialité (EDS) en séries générale et technologique dans l'examen des vœux

Prenez-vous en compte les enseignements de spécialité (voie générale et technologique) dans votre examen des candidatures ?

Non.

Critères éliminatoires

Préciser les critères quantitatifs voire qualitatifs qui conduisent à ne pas classer certains candidats lors de l'examen des candidatures

- dossier scolaire insuffisant (notes et surtout appréciation par l'équipe pédagogique du lycée)

Critères « parcours en cordée de la réussite »

Vous avez indiqué au moment du paramétrage de vos critères généraux d'examen des vœux que votre formation prendrait en compte la participation des lycéens à une cordée de la réussite. Préciser si cette prise en compte a été effective lors de l'examen des candidatures

La prise en compte a bien été effective lors de l'examen des vœux, n même si peu de candidats étaient concernés.

Les modalités d'examen des vœux

Les modalités d'examen des voeux

Examen individuel de chaque dossier

Avez-vous eu recours à un traitement algorithmique ?

Aucun traitement algorithmique n'a été mis en œuvre par la commission d'examen des vœux.

Nos conseils aux candidats pour la prochaine session

Nos conseils aux candidats pour la prochaine session

Nous vous proposerons un entretien de présentation de l'école et de la formation, pour valider l'adéquation entre votre projet et notre école. Nous vous conseillons de préparer de votre côté des questions pour ce rendez-vous et de vous informer sur les métiers de l'immobilier et de l'agence immobilière.

Signature :

Pauline MALLET,

Chef d'établissement de l'établissement Ecole

Supérieure des Professions Immobilières - ESPI

Bordeaux